

PREFET DE LA SARTHE

Le Mans, le 12 décembre 2018

Préfecture

Direction du Cabinet

Officier de Sécurité

Le préfet

à

Mesdames et messieurs les maires du
département

Objet : Adaptation de la posture Vigipirate « Attentat de Strasbourg ».

A la suite de l'attentat survenu à Strasbourg le 11 décembre 2018, le Premier ministre a adapté la posture VIGIPIRATE en vigueur depuis le 21 octobre 2018.

L'ensemble du territoire national est élevé au niveau « **Urgence attentat** ».

Compte-tenu des circonstances, la priorité est de renforcer la sécurisation des lieux de rassemblement et des grands espaces de commerce marqués par une forte affluence lors des fêtes de fin d'année.

La surveillance et le contrôle des rassemblements doivent être ainsi renforcés à leur plus haut niveau, avec une attention particulière sur les marchés de Noël (vigilance accrue lors des contrôles mis en place aux différents accès de ces rassemblements).

Je vous invite par ailleurs à consulter le guide des bonnes pratiques destiné aux organisateurs d'évènements culturels de toute nature, qui vise à renforcer les mesures de sûreté dont vous êtes les garants. Fruit d'un travail collectif, ce guide a notamment été rédigé en collaboration avec l'association des maires de France et est disponible à partir du lien suivant :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiques/Publication-du-guide-Gerer-la-surete-et-la-securite-des-evenements-et-sites-culturels>

Je vous remercie également de me faire remonter toute difficulté qui émanerait d'une situation ou de contraintes particulières dans l'application de cette posture.

Le Préfet,



Nicolas QUILLET